

Approbation du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré de la commune de Grandson

Le 25 août 2025, le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité a approuvé, sous réserve des droits des tiers, le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré de la commune de Grandson.

*Direction générale de l'environnement (DGE)
Direction des ressources et du patrimoine naturel
Division biodiversité et paysage*